

Le Temps des arts de la rue

**Présentation par
Renaud Donnedieu de Vabres,
ministre de la culture
et de la communication**

Marseille 2 février 2005

**Département de
l'information et de
la communication**

Emmanuel Bérard
tél. : 01 40 15 83 31

**Direction de la
musique, de la
danse, du théâtre
et des spectacles**

Brigitte Jais
tél. : 01 40 15 89 02

**Direction régionale
des affaires
culturelles de
Provence-Alpes-
Côte d'Azur**

Christine Oculi
Tél : 04 42 16 19 24



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
**Culture
Communication**

Le temps des arts de la rue

Sommaire

I - La politique du ministère en faveur des arts de la rue - page 1

Historique et état des lieux - page 1

La politique mise en œuvre - page 3

II - Le Temps des arts de la rue - page 6

Un enjeu - page 6

10 actions - page 8

Des événements artistiques fédérateurs - page 14

Annexes - page 15

Quelques repères chronologiques - page 16

Les arts de la rue en chiffres - page 18

Le comité de pilotage - page 22

HorsLesMurs - page 23

Lieux Publics - page 24

La Fédération des Arts de la Rue - page 26

L'AFAA - page 27

L'ONDA - page 29

I - LA POLITIQUE DU MINISTÈRE EN FAVEUR DES ARTS DE LA RUE

Historique et état des lieux

Les arts de la rue : 30 ans de créativité pour réinventer dans l'espace public la relation au public

Ce mouvement artistique foisonnant qu'on dénomme « arts de la rue » trouve ses racines dans les années 70. En choisissant l'espace public comme espace de jeu et d'enjeu, les arts de la rue ont inventé des démarches singulières d'écriture artistique, impliquant le public dans une dynamique originale.

Hier comme aujourd'hui, la question de l'engagement de l'artiste au sein de la cité a fondé cette volonté de rencontre au-delà des lieux consacrés à la culture, afin que chacun puisse vivre, dans le partage du quotidien, la rencontre avec l'acte artistique.

Ces expériences ont d'emblée traversé plusieurs champs disciplinaires : du théâtre aux arts plastiques, en passant par la musique et la danse, mais aussi, plus récemment, le multimédia. Elles se sont nourri des traditions ancestrales, comme les spectacles forains et de province, dont elles revendiquent l'esprit de convivialité et de proximité avec le public pour en renouveler les codes et les langages. C'est bien grâce à cette imbrication entre passé et avenir que **les arts de la rue s'affirment comme l'une des expressions les plus abouties de la créativité contemporaine à la fois populaire et d'une grande exigence artistique.**

La création

Le paysage actuel reflète la diversité des approches qui composent les arts de la rue. Exemples parmi les 800 compagnies de rue aujourd'hui répertoriées dans les arts de la rue et qui font la richesse de ce secteur :

Des **compagnies de théâtre de rue** qui ont tracé un parcours solide de plus de vingt ans de travail : *Royal de Luxe* avec ses géants et ses machineries fantastiques, *Oposito*, *Transe Express*, *Générick Vapeur* ou *Ilotopie* qui, chacune dans sa singularité, interpellent les populations à l'échelle d'une ville, ou bien encore *Délices Dada*, le *Phun* ou *Kumulus* qui révèlent les faces cachées de notre quotidien par des décalages poétiques et sensibles.

Les écritures nouvelles des compagnies plus récentes comme le *Deuxième Groupe d'Intervention*, le *Théâtre du Voyage Intérieur* ou *Tuchenn*.

La grande tradition de la **musique de rue** avec ses fanfares festives, mais aussi les expérimentations d'une compagnie comme le *Off* qui convoque l'**opéra** dans l'espace public ou les compositions instrumentales de *Décor Sonore* et celles de *Métallovoice*.

Les **contes** réinventés par la Famille Burattini, les tribus imaginaires des *26 000 couverts*, les urbanistes du collectif *ici même* ou les inventeurs utopistes d'*Opus*.

Les mondes d'images et de sons du Groupe *Zur* ou alors en traversant les villes avec *Komplex Kapharnaum* où la parole redevient citoyenne.

La production

Aux côtés des compagnies s'est développé depuis une dizaine d'années un paysage de **lieux de fabrication**. Fortement ancrés dans leurs territoires, ces lieux sont des espaces de travail spécifiques pour les arts de la rue. La plupart sont issus de festivals et gardent

avec ceux-ci des liens étroits dans une relation dynamique entre création, production et relation aux publics.

On peut citer l'*Atelier 231* à Sotteville-lès-Rouen, le *Fourneau* à Brest, l'*Abattoir* à Chalon-sur-Saône, le tout nouveau *Parapluie* à Aurillac et le futur lieu pour les *Pronomades* à Encausseles-Thermes, sans oublier des lieux comme l'*Avant-Scène* de Cognac, scène conventionnée pour les arts de la rue et les arts du cirque.

Face à la discontinuité de la diffusion encore essentiellement assise sur les festivals d'été, les lieux de fabrication sont les pôles indispensables de référence sur le territoire pour assurer aux arts de la rue une pérennité d'action et de présence. Au carrefour des enjeux de la création, de la médiation et de la diffusion, les lieux de fabrication développent tout au long de l'année des activités de production par l'accueil en résidence des compagnies. Ils accompagnent les spectacles en organisant des actions diverses en direction du public : opérations spécifiques avec les populations ou programmation dans le cadre des festivals partenaires.

Outre les lieux de fabrication, il existe un paysage très riche et diversifié de **lieux animés par des compagnies**. Dans ces lieux spontanés, fortement imprégnés des démarches artistiques et éthiques défendues par les artistes, se développent des actions fondées sur les principes de la solidarité et du partage.

Ces lieux sont eux aussi des points d'ancrage essentiels pour saisir la richesse des arts de la rue dans leur réalité territoriale. Là encore les exemples sont multiples par leur singularité : du *Citron Jaune* de la compagnie *Ilotopie* à Port Saint-Louis, sur un bras de l'estuaire du Rhône, au *Moulin Fondu* de la compagnie *Oposito*, ancienne ferme agricole dans un quartier de Noisy-le-Sec, en passant par la *Fabrique* de la compagnie *Jo Bithume* à la périphérie d'Angers ou encore l'*Amuserie* en Franche-Comté avec *Théâtre Group*, les histoires et les contextes se croisent pour former un maillage multicolore d'expériences toujours très vivaces. Dans ce paysage, le **Centre national de création des arts de la rue, Lieux Publics**, à Marseille, occupe une place particulière. Fondé en 1983 par Michel Crespin, *Lieux Publics* a été le premier centre consacré à la création pour ce secteur. Il a largement contribué à en définir les principes fondateurs par son action de repérage et de réflexion.

Aujourd'hui dirigé par Pierre Sauvageot, ses missions sont essentiellement axées sur la création. *Lieux Publics* développe des actions d'écriture spécifiques à l'espace urbain au travers de saisons des arts de la rue sur le territoire, au travers d'opérations comme « L'Année des treize lunes » dans le département des Bouches-du-Rhône, ou des commandes thématiques comme « Sirènes et Midi Net ».

La diffusion

L'essor des arts de la rue auprès du grand public tient en grande partie à la multiplication des **festivals**, qui depuis une quinzaine d'années, fleurissent partout en France pendant la période d'été. Propulsé à la fin des années 80, par l'effet médiatique de certaines grandes manifestations de plein air, l'engouement pour les spectacles de rue a conquis les communes des zones urbaines, comme des zones rurales.

Ces événements mobilisent souvent les citoyens par des réseaux de bénévolat ou l'implication des populations dans la fabrication même des spectacles, tissant ainsi des liens précieux entre les artistes et les territoires.

Dans cette multiplicité d'expériences, certains festivals se distinguent par le rôle qu'ils jouent au niveau national et international : le festival d'Aurillac, *Chalon dans la Rue*, mais aussi

Le temps des arts de la rue

Vivacité à Sotteville-lès-Rouen, sont des plates-formes de visibilité de la création des arts de la rue où se croisent les professionnels et le grand public.

D'autres formes de diffusion commencent aujourd'hui à se mettre en œuvre.

Le caractère ponctuel des festivals peut en effet devenir une limite lorsque cela représente le seul débouché en termes de circulation des œuvres. Les artistes comme les opérateurs ressentent le besoin d'expérimenter d'autres modalités de rencontre avec le public par des programmations plus étendues et régulières dans la durée, le temps et les territoires.

De véritables saisons des arts de la rue commencent à s'organiser. On peut citer l'expérience des Pronomades avec sa saison des arts de la rue sur huit mois en Haute Garonne ou celle de *Quelque p'arts* en Ardèche.

Ces initiatives montrent la capacité des arts de la rue d'outrepasser la simple proposition festive et événementielle pour se qualifier comme une véritable offre artistique et culturelle pérenne.

La formation

Jusqu'à des temps récents, les enjeux de la formation n'ont pas été au premier plan des facteurs de développement des arts de la rue. L'autoformation, « sur le tas », et la transmission informelle ont assuré la continuité des savoirs entre générations.

Les enjeux de la formation sont aujourd'hui à la mesure de la maturité acquise par le secteur. Ils sont essentiels pour son devenir, sa capacité à se renouveler et à s'ouvrir vers les autres formes artistiques.

L'ouverture à Marseille en avril 2005 de la **FAI AR (formation avancée et itinérante des arts de la rue)**, première école supérieure pour ce secteur consacrée aux artistes concepteurs répond à ces objectifs.

Par ailleurs, les aspects techniques et administratifs sont également des éléments importants sur le plan de la formation. L'*Atelier 231* a mis en place depuis trois ans des stages spécialisés pour les responsables techniques des manifestations en espace public et l'Agecif organise des séances de formation destinées à des chargés de production et de diffusion pour les arts de la rue, en collaboration avec *HorsLesMurs*.

La politique mise en œuvre par le ministère de la culture

Du fait de l'utilisation de l'espace public comme espace de jeu, les premiers et principaux interlocuteurs des arts de la rue ont été et restent encore aujourd'hui les collectivités territoriales. Les villes tout d'abord, pour les festivals, mais aussi l'ensemble des collectivités dans l'accompagnement des équipes artistiques pour leurs implantations territoriales et les autres formes de diffusion. Le soutien du ministère de la culture aux arts de la rue a commencé **dès les années 80** avec des actions en faveur de *Lieux Publics*, du festival d'Aurillac et, vers la fin de la décennie, en distinguant des compagnies comme *Royal de Luxe* et *Ilotopie* sur le plan national. Au début des années 90, les arts de la rue connaissent un véritable essor marqué par les festivals et par un nombre croissant de compagnies, l'offre et la demande se stimulant mutuellement. Il était nécessaire d'intervenir pour que ce florilège de propositions ne soit pas qu'un phénomène de mode, inconstant ou pire encore éphémère. Il fallait, au contraire, l'enraciner dans le paysage artistique et lui offrir davantage de structures lui permettant de se développer durablement.

Le temps des arts de la rue

- **Le premier plan d'intervention en faveur des arts de la rue est annoncé par Jacques Toubon en 1994** à Chalon dans la rue. Il comprend plusieurs volets :

- **la création d'aides au projet et d'aides à l'écriture**, ainsi que d'une commission nationale consultative spécifique au secteur
- **la reconnaissance** d'un plus grand nombre de **compagnies** et de **festivals**
- le repérage et la structuration des **lieux de fabrication** avec des missions d'accueil des compagnies pour leurs phases de production. D'importants travaux de réhabilitation sont entrepris avec le soutien des collectivités territoriales pour adapter d'anciens sites industriels et manufacturiers aux besoins des arts de la rue
- la reconnaissance de **Lieux Publics** comme Centre national de création des arts de la rue et son implantation à Marseille
- l'ouverture d'un centre de ressources national, **Hors Les Murs**, qui reprend et développe les missions d'édition, notamment l'annuaire *Goliath*, de documentation et d'organisation de rencontres professionnelles auparavant confiées à Lieux Publics.

- **Une deuxième impulsion est donnée cinq ans après.** Après une première phase pointant les spécificités des arts de la rue, il était nécessaire d'asseoir davantage les arts de la rue parmi les autres arts déjà soutenus par le ministère. Cela s'illustre particulièrement par des mesures concernant la création et les compagnies.

Dans le cadre de la réforme des compagnies dramatiques, on donne ainsi la possibilité aux compagnies des arts de la rue de bénéficier de conventionnements triennaux leur assurant une meilleure stabilité financière.

En outre, le ministère ouvre les aides à la production dramatique aux spectacles de rue, tout en élargissant les comités d'experts théâtre à des personnalités sensibles à ce secteur. L'ensemble de ces mesures incite à une meilleure visibilité et prise en considération des arts de la rue par les directions régionales du ministère de la culture.

Parallèlement à ces dispositifs dits « de droit commun », on institue au sein **des aides à la création** sur crédits centraux des **aides aux dramaturgies non exclusivement textuelles** qui englobent les arts de la rue.

Les aides spécifiques au projet et à l'écriture sont transformées **en aides à la résidence d'artistes et aides à la résidence de production** afin d'assurer un lien plus efficace entre les enjeux de la production (les lieux de fabrication, notamment) et les enjeux de la création.

- Ce plan d'intervention est **renforcé en 2002 et 2003** par l'attribution de nouveaux crédits qui permettent un **élargissement du nombre de compagnies conventionnées**, une augmentation significative des aides aux résidences sur crédits centraux ainsi qu'**une meilleure dotation en moyens de production pour les lieux de fabrication**. Pour ces derniers, une politique de conventionnement associant l'État aux collectivités territoriales est incitée et mise en application. *Le Fourneau* à Brest et les *Pronomades* en Haute Garonne sont reconnus scènes conventionnées, alors que *l'Atelier 231* à Sotteville-lès-Rouen acquiert son autonomie juridique, la ville restant entièrement engagée sur le festival Vivacité.

Le montant global des crédits du ministère de la culture pour les arts de la rue s'établit en 2004 à 6,5 millions d'euros.

Le temps des arts de la rue

Au-delà de ce chiffre, c'est le parcours accompli pendant ces trente années qu'il convient de considérer : un mouvement artistique spontané a forgé ses propres éléments d'identification en affirmant la singularité de ses langages. La « rue » devient un choix délibéré de jeu où s'exprime cette singularité. Une profession, celle des arts de la rue, construit ses propres outils de production et de diffusion affirmant des démarches originales fondées sur un esprit de solidarité et de sensibilité portée aux territoires et aux populations. Cette cohérence entre propos artistique et propos éthique innerve l'ensemble des arts de la rue, donnant tout son sens à la présence des artistes dans la cité.

Un dialogue s'est noué avec les pouvoirs publics, dépassant des clivages de part et d'autre, ce qui a permis de mettre en place la trame fondatrice d'une politique d'accompagnement des initiatives portées par les professionnels.

Il s'agit aujourd'hui de franchir un nouveau cap et de projeter l'avenir des arts de la rue dans la poursuite de ce qui a été construit et le développement de nouvelles perspectives. C'est la raison de ce **Temps des arts de la rue**.

II - LE TEMPS DES ARTS DE LA RUE

Dix ans après la mise en place d'un premier plan pour les arts de la rue, il était nécessaire de marquer un moment fort pour établir un bilan de l'action accomplie, d'une part, et impulser les perspectives des dix prochaines années, d'autre part.

C'est le sens de ce **Temps des Arts de la rue**.

Lancé en février 2005, le Temps des Arts de la rue implique par son intitulé, non pas une simple année commémorative, mais au contraire, la portée durable des actions qui seront mises en œuvre.

Un enjeu : l'expérimentation

Le Temps des arts de la rue doit permettre d'expérimenter de nouvelles relations entre les arts, les collectivités publiques, les services administratifs, les professions et les réseaux du spectacle vivant.

Il se décline sous plusieurs points de vue :

Du point de vue artistique, les arts de la rue interpellent la nature même de l'œuvre artistique. Expression riche et complexe, perméable à l'inspiration venue d'autres disciplines contemporaines, mais issue également de la tradition populaire, elle ne peut s'accomplir que dans la fructueuse interactivité qu'elle tisse avec la population dans l'espace public.

Le choix de la « rue », au sens large du terme, est ainsi un élément fondateur des démarches artistiques de ce secteur. Il est ce terroir spatial et social qui donne son sens à l'acte de l'artiste et qui le questionne dans son faire même.

Ce questionnement est aujourd'hui particulièrement sensible : quelle est la place de l'art dans nos sociétés ? Comment transformer la perception de l'art par un public plus large, inventer des modes d'accession à l'art qui puissent dépasser les clivages culturels et sociaux ? Comment, en retour, l'art dans l'espace public interroge-t-il et interpelle-t-il sur des enjeux fondamentaux de nos sociétés contemporaines, l'habitat et le renouvellement urbain, la cohésion et la mixité sociale, la diversité culturelle, l'environnement...

C'est sur ce plan qu'un **Temps des arts de la rue** peut être aussi un moment fertile en initiatives et expérimentations.

Du point de vue des institutions, la « rue », par son statut même, permet d'en appeler à la responsabilité partagée de l'État et des collectivités territoriales en matière de politique culturelle. L'art dans la ville interroge certains principes fondamentaux de l'intervention publique en matière artistique, comme la démocratisation culturelle et l'accessibilité des œuvres à tous. Une réflexion sur un dispositif novateur et original de financements croisés sera ainsi initiée.

Du point de vue administratif, le **Temps des arts de la rue** offre l'occasion au ministère de la culture de faire travailler ensemble ses directions et services (Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, Direction de l'architecture et du patrimoine, Délégation au développement et aux affaires internationales, Délégation aux arts plastiques...). Il offre aussi aux collectivités le contexte opportun de réfléchir aux liens qui peuvent s'établir entre leurs propres services : de l'aménagement urbain à la culture, en passant par l'amélioration du cadre de vie et la participation citoyenne.

Le temps des arts de la rue

Du point de vue des professions, les arts dans la rue permettent un croisement stimulant entre des corps de métiers (artistes et techniciens), dont les démarches construisent l'environnement du « vivre » quotidien, que ce soit dans l'éphémère, dans le besoin de partage et de convivialité, comme dans le bâti. Et on sait aujourd'hui comment la valeur de cet environnement joue un rôle fondamental pour améliorer la qualité de la vie quotidienne.

Du point de vue des réseaux culturels, la fluidité entre le dehors et le dedans est un élément porteur qu'on relève aussi bien dans de nombreuses démarches artistiques contemporaines que dans les approches des publics. Le **Temps des arts de la rue** doit ainsi faciliter le dialogue entre les établissements d'action culturelle (scènes nationales, scènes conventionnées...) et de création (CDN, CCN, Centres d'art..), d'une part, et les lieux de fabrique ou de diffusion des arts de la rue (centres nationaux de productions , lieux de compagnie, festivals...) d'autre part.

Ce secteur, jeune encore et en pleine expansion, doit donc être doté et structuré à la mesure des attentes et des enjeux dont il est le fer de lance.

C'est pourquoi le ministère de la culture met en œuvre 10 nouvelles actions pour que ce **Temps des arts de la rue** puisse durablement trouver tout son sens.

10 ACTIONS POUR LE TEMPS DES ARTS DE LA RUE

Les lieux

1. Identifier de nouveaux centres nationaux de production
2. Structurer des lieux animés par les compagnies
3. Construire la Cité des arts de la rue

Les équipes artistiques

4. Consolider les équipes artistiques
5. Affirmer l'écriture pour la rue par des commandes publiques
6. Soutenir l'émergence de jeunes compagnies

La diffusion

7. Promouvoir des modes de diffusion

L'action internationale

8. Ouvrir les frontières et favoriser les échanges

La formation

9. Lancer la FAI AR (formation avancée et itinérante des arts de la rue)

La connaissance

10. Mieux connaître et faire connaître les arts de la rue

Les lieux

1. Identifier de nouveaux centres nationaux de production

Les lieux de fabrication jouent un rôle essentiel dans la structuration des arts de la rue. Ils sont les maillons indispensables entre les équipes de création, le territoire et sa population. Ils sont également les premiers interlocuteurs pour une politique pérenne et cohérente en collaboration avec les collectivités territoriales.

L'envergure nationale de ces lieux doit être mieux reconnue. Cela se traduira par une dotation spécifique de moyens et un texte-cadre définissant les missions et les objectifs attendus pour des centres nationaux de production.

Six lieux de fabrication deviendront ainsi « centres nationaux de production » :

L'*Atelier 231* à Sotteville-lès-Rouen, le *Fourneau* à Brest, l'*Abattoir* à Chalon sur Saône, le *Parapluie* à Aurillac, les *Pronomades* en Haute-Garonne et l'*Avant-Scène* à Cognac. Des projets d'aménagement vont permettre à certains de ces lieux de disposer d'espaces de travail appropriés : des bâtiments à Encausse-les-Thermes abriteront les *Pronomades* leur permettant de développer des activités de résidence, alors que le *Parapluie* à Aurillac est unanimement salué par la profession comme un outil très performant pour les arts de la rue.

Pour que ces projets voient le jour, une coopération exemplaire a été mise en place entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Le Centre national de création des arts de la rue, *Lieux Publics*, sera également conforté dans ses moyens de production selon la même logique d'action, ainsi que dans les actions spécifiques qu'il mettra en place à l'occasion de ce Temps des arts de la rue.

2. Structurer des lieux animés par des compagnies

L'une des composantes les plus dynamiques des arts de la rue est la multiplicité des lieux animés par des équipes artistiques. Souvent installés dans des contextes ruraux ou périurbains, là où la rencontre entre l'offre artistique et les populations est plus difficile, ces lieux remplissent une véritable fonction de maillage culturel.

Lieux d'échange et de mutualisation, ils sont le fruit d'une volonté forte qu'il convient de reconnaître et de mieux accompagner.

Une trentaine de lieux seront ainsi confortés sur l'ensemble de la France. Certains d'entre eux ont déjà une base solide d'action, tels le *Citron Jaune* de la compagnie *Ilotope* à Port Saint-Louis ou le *Moulin Fondu* de la compagnie *Oposito* à Noisy-le-Sec en Ile-de-France. D'autres sont en phase d'émergence, comme la *Fabrique* de la compagnie *Jo Bithume* à Angers.

D'autres encore sont des projets qui verront bientôt le jour, comme ceux des compagnies *Métalvoice* en Bourgogne ou *Transe Express* qui s'installera à la Gare à Coulisses, base régionale des arts de la rue à Eurres, dans la Drôme, en Rhône-Alpes. Ces projets bénéficieront de moyens importants d'investissement leur permettant de disposer de locaux de travail conformes à leurs besoins de création.

3. Construire la Cité des arts de la rue

La Cité des arts de la rue est un projet ambitieux par son côté novateur et unique. Après une étude de définition réalisée par l'agence Programme et le programme architectural effectué en liaison avec les usagers par l'agence RDU (Recherche et développement urbain) la Cité des arts de la rue a fait l'objet d'un concours architectural qui a été gagné par l'équipe Isnardon-Lucube-Redondo établie à Marseille. Les premières pierres seront posées à l'automne 2005 à Marseille.

La Cité des arts de la rue est un laboratoire scénique de création en espace public, ouvert sur la ville et ses populations. Cet espace aménagé par et pour les citoyens est un vaste territoire d'expérimentation et de développement qui prendra place sur un site de 36 000 m² dont 11 000 m² de bâti.

L'originalité de cette Cité réside dans les croisements des compétences, des savoir-faire et des différents réseaux des associations pour conjointement œuvrer à l'élargissement des arts de la rue à l'échelle locale, nationale et internationale.

Les « habitants » qui composent la Cité des arts de la rue incarnent les axes du projet. Pour la **création**, ce sont *Lieux Publics*, centre national de création des arts de la rue, la compagnie de théâtre de rue *Générick Vapeur*, ainsi que *Lézarap'art*, collectif d'artistes travaillant la création et la médiation de proximité. Pour la **construction de décors**, les *Ateliers Sud Side* apporteront leur compétence en fabrication de structures spectaculaires, alors que la **production et la diffusion** artistique sont les missions confiées à *Karwan*, pôle de développement pour les arts de la rue et de la piste. Enfin la **formation** est représentée par la FAI AR (formation avancée et itinérante des arts de la rue) et le *Théâtre Acrobatique*, centre de formation à l'acrobatie animé par Jonathan Sutton.

Les équipes artistiques

4. Consolider les équipes artistiques

Les équipes artistiques sont le moteur essentiel de toute discipline. Dans les arts de la rue, la notion de collectif est particulièrement importante, elle est même souvent à la base de la démarche artistique.

Il est nécessaire de garantir les conditions de cette cohésion au travers de mesures appropriées, comme les **aides pour l'emploi**.

En outre, de nouveaux conventionnements pluriannuels seront mis en place par les directions régionales des affaires culturelles, ce qui permettra de mieux asseoir la présence des compagnies des arts de la rue dans les dispositifs déconcentrés d'aides pour les compagnies dramatiques.

5. Affirmer l'écriture pour la rue par des commandes publiques

La spécificité de l'écriture pour l'espace public n'a pas été jusqu'à présent suffisamment reconnue. Or, celle-ci possède ses propres codes et langages qu'il convient de mieux valoriser afin qu'elle prenne une place à part entière parmi les écritures contemporaines de l'art. Ce soutien devra trouver des dispositifs adéquats, **au travers notamment de la commande publique**. Cela nécessite un travail de réflexion et de coopération impliquant des organismes

missionnés dans le domaine de l'écriture et des auteurs, comme la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon, ou la SACD.

6. Soutenir l'émergence des jeunes compagnies

Le renouvellement des écritures passe aussi par l'émergence des jeunes compagnies. Dans un secteur où la pression du marché est particulièrement forte, il est nécessaire d'aménager des dispositifs d'aides permettant aux artistes de prendre des risques et **aux nouveaux talents de s'exprimer**.

Une attention particulière sera portée à ces enjeux au sein des aides à la création et à la résidence déjà en place au niveau du ministère de la culture, aussi bien auprès des services centraux que déconcentrés.

La diffusion

7. Promouvoir de nouveaux modes de diffusion

Le principal mode de diffusion des spectacles de rue, ce sont les festivals d'été. Ces manifestations sont importantes par leur quantité et constituent le premier marché de ce secteur. Il est néanmoins nécessaire d'élargir les modes de diffusion au-delà des festivals afin de **garantir une présence des spectacles de rue plus continue sur l'année et sur les territoires**. Ces nouveaux modes de diffusion peuvent prendre la forme de saisons des arts de la rue, étendues sur plusieurs mois et à différents endroits d'une zone géographique. Cela doit aussi permettre d'éviter le formatage des spectacles et de mieux respecter les intentions des artistes.

Le deuxième enjeu de la diffusion est d'**inscrire les spectacles de rue dans les programmations des scènes généralistes du réseau d'action culturelle**, au même titre que les spectacles des autres disciplines.

Les arts de la rue offrent à ces scènes la possibilité d'organiser des rencontres différentes avec le public et de mieux appréhender leurs territoires.

L'Office national de diffusion artistique sera missionné pour mettre en place un dispositif spécifique qui permette d'atteindre cet objectif.

L'action internationale

8. Ouvrir les frontières et favoriser les échanges

Par son histoire et sa vitalité, la France est considérée comme un pays de référence pour les arts de la rue. Le nombre de compagnies et de manifestations, la qualité des spectacles proposés et la structuration de la profession sont des éléments qui attirent chaque année les organisateurs du monde entier.

Par ailleurs, les tournées à l'étranger représentent un volet d'activité primordial pour de nombreuses compagnies des arts de la rue.

On voit ainsi se créer des réseaux européens qui, chacun poursuivant ses finalités, contribuent à créer une véritable identité des arts de la rue au travers de l'Europe et même au-delà. C'est le cas des trois réseaux aujourd'hui existant : *In Situ*, qui regroupe

des producteurs et diffuseurs de cinq pays européens : la France avec *Lieux Publics* et *l'Atelier 231*, l'Autriche, l'Espagne, la Belgique et la Grande-Bretagne ; *EunetStar* formé par neuf structures de Belgique, de Grande-Bretagne, d'Irlande, des Pays Bas, de la Roumanie, de la Pologne et de la Slovaquie et dont le référent en France est *l'Avant-Scène* de Cognac, et *Circostrada*, initié par l'association *HorsLesMurs* qui rassemble douze partenaires en Europe.

L'ensemble de ces initiatives bénéficie des fonds de la Communauté européenne.

Le **Temps des arts de la rue** doit impulser cette dynamique internationale, en développant davantage les échanges et les projets entre les pays. Des actions spécifiques dans le cadre des grands festivals et des manifestations nationales pourront ainsi mieux être soutenues.

L'Association Française d'Action Artistique (AFAA), premier partenaire pour les actions internationales, sera sollicitée afin qu'elle développe davantage son soutien pour les arts de la rue. Un projet de manifestation emblématique à échelle européenne sera ainsi mis à l'étude.

La formation

9. Lancer la FAI AR (formation avancée et itinérante des arts de la rue)

Au-delà des enjeux de production et de diffusion, l'avenir d'une discipline artistique se dessine au travers de sa capacité à se projeter et à se transmettre d'une génération à l'autre. Ces trente années d'expérience des arts de la rue ont forgé un socle de savoirs et de connaissances qu'il convient désormais de valoriser pour qu'il soit partagé et puisse fertiliser les trente prochaines années.

Aucun système de formation structuré dans la durée n'avait jusqu'à présent été mis en place pour ce secteur. Le ministère de la culture a souhaité apporter des réponses afin de conforter la structuration professionnelle et de développer un dispositif de qualification à destination des artistes. Il y a cinq ans, un rapport sur ce sujet a été commandé à Franceline Spielmann qui a préconisé un schéma de formation professionnelle en synergie avec l'esprit des arts de la rue. Elle a notamment souligné l'importance de l'expérience acquise, ainsi que les valeurs de partage et de solidarité propres à ce secteur.

Suite aux préconisations du rapport Spielmann, une mission a été confiée à Michel Crespin par la DMDTS pour définir les conditions de faisabilité d'une formation à visée professionnelle adaptée aux valeurs, à la singularité et à l'originalité du domaine des arts de la rue.

La mise en place de ce projet, à titre d'expérimentation dans un premier temps, a donné lieu **à la création de la FAI AR, formation avancée et itinérante des arts de la rue structurée autour de la Cité des arts de la rue, à Marseille.**

Basée sur un concept d'école nomade, cette formation, dont la direction est assurée par Dominique Trichet depuis le mois de juillet 2004, est fondée sur des partenariats étroits avec des structures d'enseignement, de création et de diffusion (festivals, lieux de fabrication, compagnies, lieux de formation...) en France et en Europe. Le cursus d'études, d'une durée de 18 mois, **s'adresse aux jeunes artistes ayant poursuivi une formation supérieure dans un autre domaine artistique et aux artistes concepteurs en activité** qui souhaitent approfondir leurs connaissances et partager leurs expériences dans le champ des arts de la rue. La FAI AR accueillera sa première promotion en avril 2005. Des sélections organisées sur la base d'un recrutement national et international, ont permis de retenir 15 apprentis dont 4 étrangers qui seront accueillis au Transfo, lieu mis à disposition par la ville de Marseille.

La connaissance des arts de la rue

10. Mieux connaître et faire connaître les arts de la rue

Compte tenu de leur caractère récent, beaucoup d'aspects des arts de la rue restent aujourd'hui peu connus. Des approches sociologiques et économiques ont permis de tracer des pistes de réflexion qui ont accompagné le processus d'identification et de repérage du secteur.

Il reste toutefois des sujets peu abordés et qui revêtent une grande importance pour mieux connaître ces disciplines. Le **Temps des arts de la rue** sera l'occasion de lancer un programme d'études pour combler ces lacunes :

- *Les publics des arts de la rue*

Dans la suite d'une étude (en cours) réalisée par le réseau européen *Eunetstar* sur le **profil socio-démographique des publics des festivals des arts de la rue**, le département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la culture projette d'inscrire à son programme 2005-2006 un chantier d'études sur ce sujet.

De longue haleine, celui-ci commencerait en 2005 par un travail préparatoire, en concertation très poussée avec le milieu professionnel, afin de cadrer la méthodologie et les contours d'une telle étude, qui pourrait être réalisée et achevée en 2006-2007.

La diversité des situations d'offre (programmation, jauge attendue, période annuelle et heures de spectacles, topographie des lieux, etc.) et la richesse des hypothèses et des questions posées sur les publics sont des aspects que cette étude permettra de sonder, de même que les questions sur la gratuité et les effets de l'institutionnalisation sur la perception des spectacles qui sont des thématiques sensibles pour ce secteur.

Globalement, une interrogation traversera cette recherche : les arts de la rue transforment-ils la perception de l'art en le rendant plus accessible ? Elargissent-ils la base sociologique du public des spectacles ? Ouvrent-ils des perspectives nouvelles, tant en termes qualitatifs que quantitatifs ?

- *Les esthétiques des arts de la rue*

La DMDTS inscrit à son programme d'études pour les années 2005 et 2006 un appel à projet à destination de laboratoires de recherche pour mettre en lumière les caractéristiques et l'impact de ces esthétiques sur la création du spectacle vivant.

Il s'agit d'une approche peu abordée jusqu'à présent et qui est cependant fondamentale pour mieux cerner la portée de ce mouvement artistique, qui, depuis trente ans, relie la tradition ancestrale des spectacles de rue aux expressions artistiques les plus contemporaines, en traversant de nombreux champs disciplinaires : arts de la rue, danse, musique, théâtre, arts plastiques, architecture, urbanisme.

La divulgation de ces nouvelles connaissances devra pouvoir s'appuyer sur des outils que le **Temps des arts de la rue** permettra de mettre en place : une ligne éditoriale bénéficiant d'un fonds spécifique en collaboration avec des maisons d'édition et des organismes professionnels, ainsi que des productions audiovisuelles permettant ainsi à la profession de disposer de moyens de divulgation et de promotion.

Le temps des arts de la rue

Dans ce cadre, *HorsLesMurs* développera un programme de numérisation et de diffusion des ressources audiovisuelles sur les arts de la rue. En outre, l'association organisera, avec le soutien de la DAPA (Direction de l'Architecture et du Patrimoine), des actions visant à rapprocher le milieu des arts de la rue avec ceux de l'urbanisme et de l'architecture par le biais de déjeuners-rencontres, d'ateliers prospectifs, de résidences et workshops, de partenariats avec les écoles d'architecture.

Enfin, **des colloques et des rencontres** ponctueront ce **Temps des arts de la rue**.

Des événements artistiques fédérateurs

Le Temps des arts de la rue a aussi pour vocation de susciter des expérimentations sur le plan des manifestations, impliquant les artistes, les populations et les collectivités. Au-delà des objectifs structurants qui se mettront en place progressivement pendant la durée du **Temps des arts de la rue**, des rendez-vous artistiques fédérateurs s'adressant au grand public verront le jour.

Annexes

Quelques repères chronologiques

1983 : fondation de *Lieux Publics* par Michel Crespin, avec le soutien de Fabien Jannelle, alors directeur de la Ferme du Buisson, CAC de Marne-la-Vallée.

Lieux Publics sera à l'origine du *Goliath*, annuaire professionnel des arts de la rue (première édition 1985) et du Festival d'Aurillac fondé en 1986.

1987 : première édition du festival de *Chalon dans la Rue*, suivi en 1988 par *VivaCité* à Sotteville-lès-Rouen. Les festivals de rue se multiplient à l'initiative des municipalités tout au long des années 90, propulsés par le succès de certains événements très médiatisés (Bicentenaire de la Révolution française, Jeux d'Albertville...).

1989 : « La véritable histoire de France » de *Royal de Luxe*, installation à Nantes.

1993 : début de la saga du « Géant » de *Royal de Luxe*. La compagnie dirigée par Jean-Luc Courcoult s'affirme comme l'une des compagnies majeures des arts de la rue. La compagnie *ilotopie*, dirigée par Bruno Schnebelin, est programmée au Festival d'Avignon avec « PLM », un spectacle-intervention dans une tour HLM.

1993 : *Lieux Publics* devient le premier Centre national de création des arts de la rue et s'établit à Marseille.

1994 : premier plan d'intervention en soutien des arts de la rue, annoncé à *Chalon dans la Rue* par Jacques Toubon, ministre de la culture.

Les trois principaux axes de ce plan sont :

- la mise en place d'une commission nationale pour l'attribution d'aides spécifiques sur crédits centraux (aide à l'écriture et aides au projet)
- le repérage des lieux de fabrication
- la création d'*HorsLesMurs*.

1994 : fondation de l'association *HorsLesMurs*, dirigée par Jean-Luc Baillet, qui reprend et développe les missions de documentation, édition et organisation de rencontres professionnelles auparavant confiées à *Lieux Publics*.

1997 : fondation de la Fédération, association professionnelle des arts de la rue, qui regroupe de nombreux professionnels : artistes, programmeurs, responsables des lieux de fabrication, personnalités diverses.

1999 : les arts de la rue bénéficient d'un plan de relance financé par **9 MF de mesures nouvelles**.

En 2000, le budget global du ministère consacré aux arts de la rue est d'environ **33 MF (5 M€)**.

Le temps des arts de la rue

2000 : Franceline Spielmann remet un rapport sur les enjeux de la formation professionnelle pour ce secteur. **Michel Crespin** est missionné pour établir un projet d'école d'enseignement supérieur pour les arts de la rue, ce qui donnera naissance à la FAI AR, formation avancée et itinérante des arts de la rue.

2002 : poursuivant les axes d'intervention établis depuis sept ans, Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture, décide d'apporter **9 MF de mesures nouvelles pour les arts de la rue**. De nouveaux projets structurants se profilent, comme la Cité des arts de la rue à Marseille et le nouveau lieu de fabrication à Aurillac, le *Parapluie*, qui ouvrira ses portes en août 2004.

2003-2004 : Un groupe de travail est constitué entre la Fédération des arts de la rue, l'association *HorsLesMurs* et les services du ministère de la culture.

Après quatre séances de travail d'août à décembre 2004, le groupe de travail rédige un « carnet de route » explicitant les enjeux et perspectives générales pour un « Temps fort des arts de la rue ».

2 février 2005 : le ministre de la culture Renaud Donnedieu de Vabres annonce l'ouverture du **Temps des arts de la rue**.

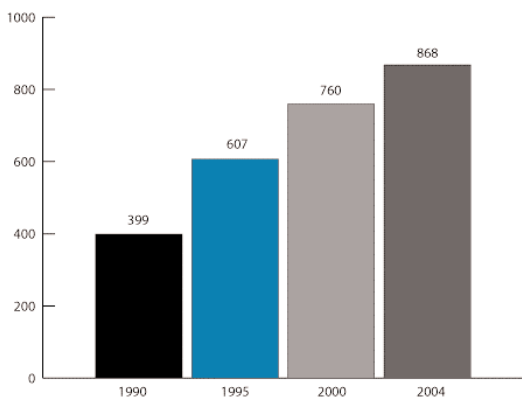
LES ARTS DE LA RUE EN CHIFFRES

Source : HorsLesMurs,

Association nationale pour le développement des arts de la rue et des arts du cirque

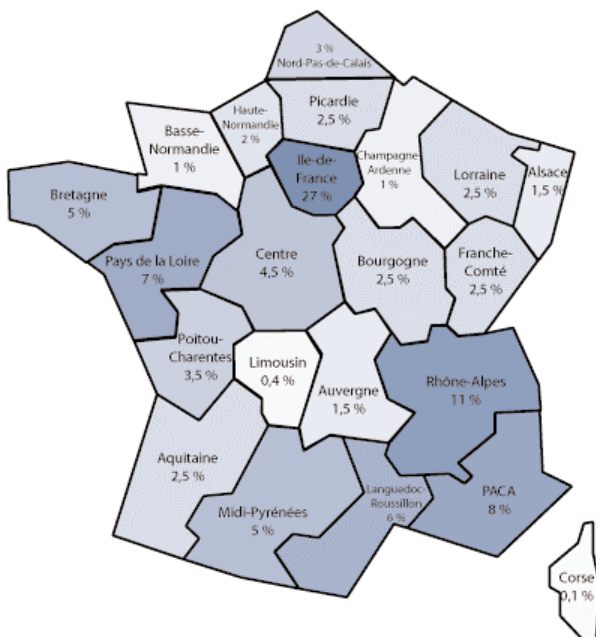
Les compagnies

HorsLesMurs recense actuellement 868 compagnies de rue en France. Depuis 1990, le nombre de compagnies est en croissance constante. L'augmentation la plus significative se situe entre 1990 et 1995, avec 52 % de compagnies en plus.



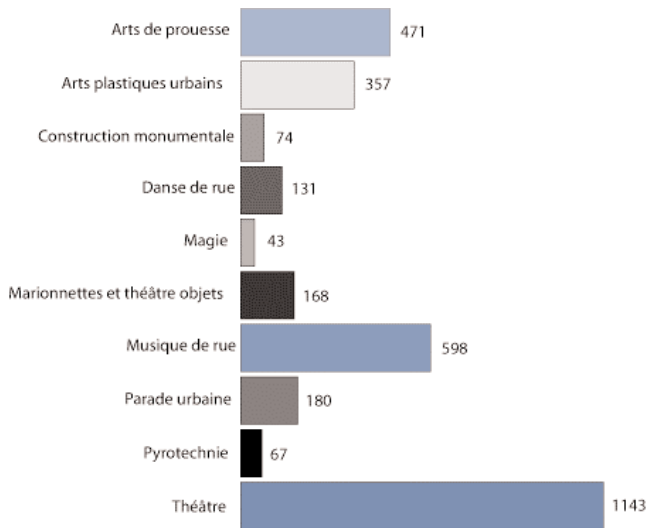
La répartition géographique fait apparaître une concentration de près de 70 % des compagnies dans trois grands pôles :

- L'Ile-de-France : 27 %
- Le Grand Sud (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, PACA) : 30 %
- L'Ouest (Bretagne, Pays de Loire) : 12 %



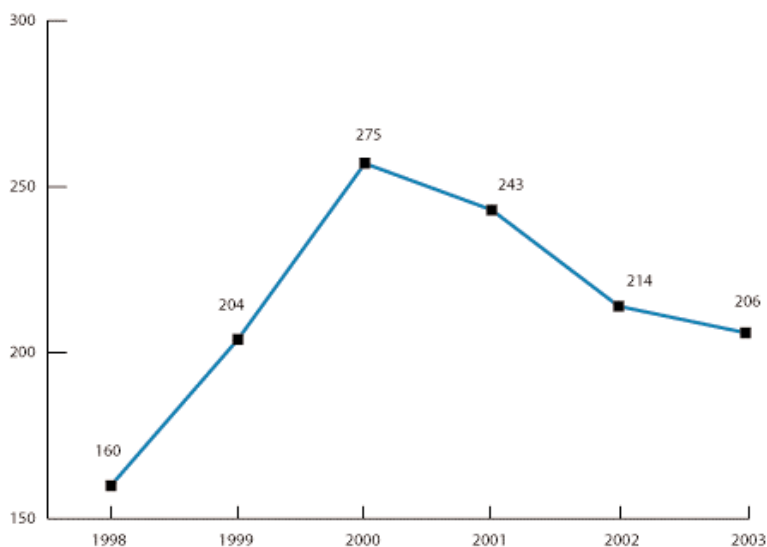
Le temps des arts de la rue

Les principales disciplines artistiques proposées par les compagnies sont le théâtre, les arts de proesse, les arts plastiques urbains et la musique de rue. On entend par théâtre le théâtre de texte, le conte, le mime, le théâtre de tréteaux, forain, gestuel ou musical.



Les spectacles

Plus de 200 spectacles de rue sont créés chaque année. Après une forte augmentation entre 1998 et 2000, le nombre annuel de créations a tendance à se stabiliser, voire à baisser légèrement. En moyenne, le nombre de spectacles par compagnie est passé d'une création tous les trois ans en 2000 à une création tous les quatre ans en 2004.



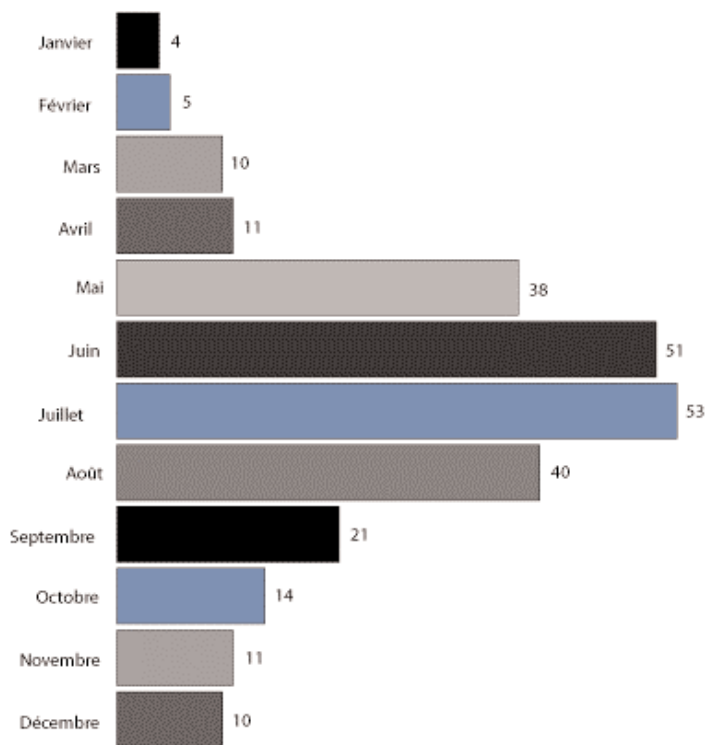
Le temps des arts de la rue

Les festivals

Parallèlement au nombre de compagnies et de spectacles proposés, la multiplication des festivals est l'élément le plus marquant de l'évolution des arts de la rue en France ces dernières années.

Entre 1990 et 2004, le nombre de festivals de rue a été multiplié par près de 3. On compte aujourd'hui 211 festivals de rue en France, et 10 avec une programmation équilibrée entre les arts de la rue et les arts du cirque.

La répartition des festivals sur l'année fait apparaître une forte concentration au moment de la période estivale. Ainsi, 71 % des festivals recensés ont lieu entre mai et septembre.



Les lieux de diffusion

En complément des festivals, *HorsLesMurs* a identifié 77 lieux de diffusion qui proposent une programmation régulière de spectacles de rue. 16 % d'entre eux sont des scènes nationales, 15 % des scènes conventionnées et 11 % des théâtres de ville. Le reste de la diffusion est assuré par des structures socio-culturelles, des compagnies et des services culturels de collectivités locales.

Certains diffuseurs ont plus développé des saisons pour les arts de la rue, tels que le *Fourneau* en Bretagne, *Quelques p'Arts* en Rhône-Alpes, les *Pronomade(s)* en Haute-Garonne et plus récemment l'initiative *Itinérance Rue* à Paris.

Les lieux de résidence et de fabrication

Ports d'attache ou terres d'asiles, les lieux de fabrication et de résidence forment aujourd'hui des îlots absolument nécessaires aux compagnies des arts de la rue. Ils dessinent un paysage diversifié, dans lequel il convient de distinguer d'une part les lieux de résidence nés de l'initiative d'équipes organisatrices de festivals ou de lieux de diffusion et, d'autre part, les lieux d'installations des compagnies, fondés sur des principes d'entraide et de solidarité. Les capacités d'accueil et de moyens mis en œuvre pour la production varient sensiblement selon les caractéristiques de chaque lieu.

Au total, on décompte une quinzaine de lieux soutenus par le ministère de la culture.

Les crédits du ministère de la culture pour les arts de la rue (2000-2003)

ARTS DE LA RUE	2000		2001		2002		2003	
	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant	nombre	montant
Compagnies conventionnées	22	1 541 260	23	1 599 190	27	1 919 221	29	2 007 221
Aides à la création	47	677 483	54	737 853	58	1 094 116	47	822 886
<i>dont aides à la production (DRAC)</i>	<i>30</i>	<i>392 404</i>	<i>35</i>	<i>452 774</i>	<i>29</i>	<i>511 760</i>	<i>20</i>	<i>240 886</i>
<i>et aides à la résidence d'artistes et de production (DMDTS)</i>	<i>17</i>	<i>285 080</i>	<i>19</i>	<i>285 080</i>	<i>29</i>	<i>582 356</i>	<i>27</i>	<i>582 000</i>
Lieux de fabrication et autres lieux de production et diffusion arts de la rue	15	1 400 244	15	1 441 405	14	1 896 636	14	1 941 838
Festivals	32	1 134 983	37	957 409	31	1 122 523	30	1 240 253
Formation	4	30 490	3	22 867	3	76 225	3	136 000
HorsLesMurs		320 143		320 143		343 010		362 000
Fédération arts de la rue		41 161		38 112		45 735		45 000
TOTAL DES CREDITS		5 145 764		5 116 980		6 497 464		6 555 198

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est une instance de débat et d'impulsion. Il joue un rôle de conseil et de relais entre institutions et profession.

Le comité de pilotage est composé d'une trentaine de représentants des administrations d'État et des collectivités territoriales, d'institutions, de professionnels et de personnalités qualifiées.

Au sein du comité de pilotage seront nommés des membres coordinateurs de groupes de travail qui développeront une réflexion plus spécifique sur certaines thématiques. Ces coordinateurs rapporteront à l'ensemble du comité de pilotage les avancements des travaux de leur propre groupe.

Jacques Higelin, est président d'honneur du Temps des arts de la rue. Personnalité de relief dans le monde du spectacle vivant, généreuse et ouverte, il témoigne au travers de son art une forte sensibilité pour les thématiques qui touchent à cette discipline artistique.

La présidence du comité de pilotage du Temps des arts de la rue est à **Yves Deschamps**. Ancien inspecteur du théâtre au ministère de la culture, il a joué un rôle déterminant dans la mise en place de la politique de l'Etat en faveur de ce secteur.

Le secrétariat du comité de pilotage est assuré par l'association *HorsLesMurs*.

HORSLESMURS

Créé en 1993 à l'initiative du ministère de la culture, *HorsLesMurs* est le centre de ressources national pour les arts de la rue et les arts du cirque. Il œuvre pour la reconnaissance, le développement et la structuration de ces secteurs au niveau national et international. Son activité s'organise autour de quatre missions principales :

La documentation

Le centre de documentation accueille les professionnels, chercheurs, journalistes, étudiants et les spécialistes des secteurs des arts de la rue et du cirque. Il recueille les informations d'actualité, gère et met à jour la base de données de *HorsLesMurs*. Il rassemble 3 500 dossiers (artistes, compagnies, organisateurs, écoles, etc.), une bibliothèque, une vidéothèque, des thèses, des actes de colloques, de nombreuses revues spécialisées, françaises et internationales.

Le conseil

L'équipe de *HorsLesMurs* est à la disposition de tous les intervenants des secteurs concernés pour les conseiller dans leurs démarches et leur développement. Un chargé de mission s'occupe plus spécifiquement du conseil aux compagnies, aux professionnels et aux collectivités locales pour l'élaboration de leurs projets, le montage de leurs dossiers et toute question d'ordre administratif, juridique, fiscal et de développement culturel.

Les éditions

En ce qui concerne les arts de la rue, *HorsLesMurs* publie tous les deux ans un guide-annuaire professionnel, *Le Goliath* (prochaine parution : mars 2005), un magazine d'information professionnelle, *Le Bulletin* (trimestriel) et une newsletter mensuelle d'actualité. Par ailleurs, *HorsLesMurs* a développé un site internet, qui rend accessible en ligne l'actualité et la ressource sur les arts de la rue ainsi que sa base de contacts professionnels avec plus de 5 000 entrées sur les compagnies, les spectacles, les diffuseurs, les festivals, les écoles, les services, etc. (www.horslesmurs.asso.fr).

Les études et les rencontres

HorsLesMurs organise régulièrement des rencontres professionnelles pour favoriser l'échange, le débat, l'analyse sur des problématiques spécifiques aux secteurs des arts de la rue et des arts du cirque (l'implantation d'une compagnie sur un territoire, écrire pour l'espace public, la pérennisation des emplois-jeunes...) ou encore sur des sujets d'actualité qui concernent l'ensemble du champ du spectacle vivant (la circulation internationale des artistes et œuvres, les contrats du spectacle, les représentations artistiques en espace public, la coopération européenne...).

HorsLesMurs
68, rue de la Folie-méricourt - 75011 Paris
Tel : 01 55 28 10 10 / Fax : 01 55 28 10 11
info@horslesmurs.asso.fr - www.horslesmurs.asso.fr

Président : Jean Digne
Directeur : Stéphane Simonin

LIEUX PUBLICS

Lieux publics, Centre national de création des arts de la rue.

Lieux publics est le Centre national de création des arts de la rue, basé à Marseille.

Dirigé par le compositeur Pierre Sauvageot, il a pour mission l'accompagnement des artistes et des compagnies dans le domaine de la création en espace public, et la recherche et la prospective sur la place de l'art dans la cité.

Son projet est articulé autour d'un enjeu fondamental, les nouvelles écritures urbaines.

Une série de dispositifs complémentaires, comportant chacun une singularité artistique, sont déclinés en trois axes de travail : la dimension européenne au cœur du projet, un lieu de référence national pour la création et la recherche, et une mission d'invention et d'action sur son territoire.

Lieux publics pilote *In SITU*, plateforme de coproduction et de soutien à la création d'œuvres à l'échelle européenne, avec Valladolid (Espagne), Graz (Autriche), Anvers (Belgique), Glasgow (Ecosse) et Sotteville-lès-Rouen (France). En 3 ans, 9 projets singuliers, réunissant des compagnies européennes, sont créés dans le cadre de cette plateforme.

Lieux publics met à disposition des compagnies et des artistes des outils et compétences et a créé différents dispositifs d'accompagnement et de coproduction : *L'Atelier scénographique*, où les compagnies en coproduction peuvent réaliser leurs éléments scéniques dans des conditions optimales, et *Les Murs ont des Oreilles*, atelier de création musicale et sonore dédié à la Ville.

Avec *ArtRueEssais*, les compagnies présentent des essais publics de spectacles en cours de répétitions. Et le *Remue-méninges*, réunit chaque année cinq compagnies pour un huis-clos très particulier d'échange et d'invention.

Lieu de prospective, le Centre national mène depuis 2002 avec Maud Le Floc'h une recherche-action, *Mission Repérage(s), un élu un artiste*, qui met en jeu deux visionnaires de l'urbain, un maire ou un élu à l'urbanisme, et un artiste qui travaille sur la ville. Après Romans-sur-Isère, le Puy-en-Velay, Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Rennes, Roubaix, Douai, Besançon, Nanterre, Aubagne, Gap et Valenciennes dont les traces vont être éditées, 2005 sera l'année de Marseille, dans un format démultiplié : 5 élus, 5 artistes.

De la Gratuité, mené avec le philosophe Jean-Louis Sagot-Duvauroux, questionne la question de la valeur de l'art. *Lieux publics* accompagne aussi la naissance d'une collection sur les arts de la rue aux éditions L'ENTRETEMPS, et son pôle de ressources contient l'ensemble des traces des créations.

Sur son territoire, le Centre national invente de nouvelles formes et de nouveaux formats de rencontre avec les publics. Il est à l'initiative de *L'Année des 13 Lunes*, saison des arts de la rue avec le département des Bouches-du-Rhône et *Karwan*, 13 rendez-vous dans 13 villes chaque jour de pleine lune.

À Marseille, il propose *Sirènes et Midi net*, créations pour premiers mercredis du mois à midi. Et plusieurs projets singuliers de rendez-vous publics sont en gestation, avec *Le Merlan*, Scène nationale de Marseille autour de la chorégraphie en espace public, ainsi qu'avec la Ville de Marseille, et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le temps des arts de la rue

Pierre Sauvageot poursuit son travail d'interrogation sur la Musique de Ville.

Le Concert de Public continue sa tournée dans les grands festivals français et internationaux d'Arts de la Rue et de musique (*38^e Rugissants* à Grenoble, *VivaCité* à Sotteville-lès-Rouen, *Tombées de la Nuit* à Rennes, *Accroche-Cœurs* à Angers, *Fête de la Lumière* à Lyon, et Valladolid, Suwon (Corée), Graz...).

2005 sera l'année de deux créations éphémères, *Une Symphonie Portuaire* à Marseille, et *Babel Platz Symphony pour 152 fenêtres* pour le Festival Styriarte en Autriche.

Ces deux événements viendront nourrir sa création 2006, *o10c*, chanson de gestes urbaine et méditerranéenne revisitant l'Odyssée et la traduction de Philippe Jaccottet.

Lieux publics a été fondé par Michel Crespin et Fabien Jannelle en 1982. Présidé par Philippe Chaudoir, chercheur en urbanisme à l'Université de Lyon II, il est conventionné par le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur) et par la Ville de Marseille, bientôt rejoints par par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il est soutenu par la Commission européenne (Culture 2000), le conseil général des Bouches-du-Rhône, la SACEM, la Direction interministérielle à la ville, la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la culture, et par la ville d'Aubagne.

Lieux publics est une des structures de la future *Cité des arts de la rue*.

Centre national de création des arts de la rue
16, rue Condorcet 13016 Marseille
Tél. : 04 91 03 81 28
Fax : 04 91 03 82 24
www.lieuxpublics.com

Directeur : Pierre Sauvageot

LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE

La Fédération des arts de la rue, une organisation professionnelle dédiée aux arts de la rue.

A la suite de l'acte fondateur d'Aurillac à l'été 1997, « La Fédération », association Professionnelle des arts de la rue, a été créée le 21 septembre 1997 à Châtillon et compte depuis 150 à 200 adhérents.

La Fédération est une association à but non lucratif assujettie à la loi de 1901.

Elle mobilise les différents mouvements des arts de la rue et rassemble les différentes générations, ainsi que les professionnels dans leur diversité : artistes, directeurs de compagnie, organisateurs et programmateurs de festivals, responsables de lieux de fabrication, techniciens, amateurs passionnés. Ils œuvrent ensemble pour que les arts de la rue bénéficient d'une reconnaissance professionnelle et artistique dans le domaine de l'art contemporain et du spectacle vivant et qu'ils disposent, de la part des pouvoirs publics, des moyens nécessaires à leur développement.

Espace de circulation d'idées, d'échanges et de débats et aussi groupe de pression, la Fédération défend une éthique et des intérêts communs liés à la spécificité de création dans l'espace public (originalité des spectacles, du rapport au public, des modes de production et de diffusion...).

Elle prend également position sur des sujets concernant directement les réalités du spectacle vivant, du développement urbain, de l'aménagement du territoire et, d'une manière générale, des domaines interférant avec les arts de la rue.

Elle constitue un réseau de compétences actives et plurielles. Résolument tournée vers l'avenir, elle travaille à la consolidation du réseau des arts de la rue, au développement de ses équipes artistiques, à l'ouverture et au dialogue avec les autres acteurs de la culture. Le Conseil d'administration, véritable comité de pilotage de l'organisation composé de 24 membres élus chaque année, se réunit quatre fois par an afin de décider des grands axes d'orientation de la Fédération. Le Bureau élu au sein du Conseil d'administration - 6 membres dont le Président, le trésorier, le secrétaire et trois vice-présidents - prend en charge notamment les relations avec les institutions nationales. Deux assemblées générales sont programmées par an, l'une à l'automne et l'autre au printemps.

La Fédération dispose de deux sources financières : une subvention conventionnelle attribuée par la DMDTS (ministère de la culture et de la communication), et les cotisations de ses adhérents.

La Fédération des arts de la rue
17 boulevard Gariel - 13004 Marseille
Tél et fax : 04 91 50 03 21
www.lefourneau.com/lafederation

Coordinatrice générale : Pascale Canivet

L'AFAA

Créée en 1922, l'Association française d'action artistique / AFAA est l'opérateur délégué du ministère des Affaires étrangères et du ministère de la culture et de la communication pour les échanges culturels internationaux et l'aide au développement dans les domaines des arts de la scène (théâtre, arts du cirque, de la rue, de la marionnette, danse, musiques), des arts visuels, de l'architecture, du patrimoine et de l'ingénierie culturelle (grands projets, saisons culturelles étrangères en France).

Présidée par Robert Lion et dirigée par Olivier Poivre d'Arvor, l'AFAA est largement financée par les pouvoirs publics français, représentés au sein de son Conseil d'administration aux côtés de personnalités qualifiées.

En relation permanente avec les différents milieux professionnels culturels français et étrangers, l'AFAA travaille en partenariat avec une vingtaine de collectivités territoriales françaises (Villes, Départements, Régions) sous forme de conventions, triennales pour la plupart et financées à parts égales, ou avec l'intervention des Directions régionales d'action culturelle (DRAC). Cette mise en commun des moyens et des expertises permet de faire découvrir à l'étranger des artistes fortement implantés dans leur ville ou leur région, d'accueillir en retour sur le territoire français des créateurs du monde entier et de tisser des liens durables entre équipes artistiques françaises et étrangères.

Avec le concours des ambassades et établissements culturels français à l'étranger, l'AFAA mène des actions de diffusion (circulation des œuvres, des créateurs et des professionnels) et met en œuvre des projets de coopération, de coréalisation, de formation et de résidences dans le monde. Elle participe tout à la fois aux échanges culturels internationaux, au soutien aux industries culturelles, à la présence de la scène artistique française à l'étranger et accompagne les artistes dans leur processus de création.

L'AFAA assure, par ailleurs, l'accueil en France des professionnels étrangers lors de grands rendez-vous culturels (festivals, biennales etc.).

Dans le cadre de sa politique d'appui au développement culturel, l'AFAA soutient les expressions artistiques africaines contemporaines sur la scène internationale au moyen d'Afrique en créations, qui constitue aujourd'hui un département à part entière au sein de l'AFAA. L'AFAA contribue encore à l'accueil en France des cultures étrangères par la mise en œuvre, selon un calendrier établi par les pouvoirs publics sur plusieurs années, des saisons ou années culturelles étrangères en France (Années de la Chine, du Brésil, de la Lettonie, de l'Arménie, des Cultures Francophones).

Au cœur des échanges entre la culture française et les cultures du monde, plus de 1 500 projets toutes disciplines confondues vont ainsi être développés en 2005 dans près de 140 pays par plus de 5 000 artistes et compagnies. **Dans le domaine des arts de la rue, les compagnies Opus, Carnage Production, Royal de Luxe, Mécanique vivante, Oposito, Transe Express, Carabosse, OFF et Kumulus seront notamment soutenues (liste non-exhaustive).**

Le temps des arts de la rue

Outre ses missions traditionnelles, l'AFAA confortera en 2005 les nombreux programmes spécifiques qu'elle a initiés (*Circasia* [programme triennal de promotion du nouveau cirque contemporain en Asie du Sud-Est], *Génération Musiques* [programme d'échanges à destination du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient], *Décllic* [promotion des jeunes lauréats de concours internationaux]...).

Toujours en mouvement, soucieuse de répondre aux enjeux artistiques actuels, elle accompagnera les créateurs avec le développement de nouveaux programmes, appliqués à un champ professionnel, une discipline ou une zone géographique. L'AFAA mettra notamment en œuvre *Génération musiques* en Amérique latine, *Dialogues d'images* (programme d'expositions itinérantes présentant des œuvres françaises en regard d'œuvres locales), *Encres Fraîches*, (programme d'échange autour des écritures contemporaines africaines) et réfléchit déjà à des opérations de promotion spécifiques pour les arts de la rue à partir de 2007...

AFAA

Tél. : + 33 (0)1 53 69 35 75

Fax : + 33 (0)1 53 69 39 48

Chargé de mission pour les arts du cirque, de la rue et de la marionnette : Stéphane Négrin

Mel : stephane.negrin@afaa.asso.fr

L'ONDA

Créé en 1975 à l'initiative du ministère de la culture, l'Office national de diffusion artistique a pour mission de favoriser la diffusion en France de spectacles s'inscrivant résolument dans le mouvement de la création contemporaine. En encourageant la circulation des œuvres, ses actions permettent aux publics de découvrir sur tout le territoire les démarches artistiques qui participent au renouvellement des formes.

Repérer

L'Onda a pour mission de suivre l'actualité de la création contemporaine, déceler les pratiques innovantes et les talents émergents, connaître les lieux et les équipes artistiques...

À cet effet, l'Onda est présent sur l'ensemble des festivals de rue qui revendiquent une implication dans la création contemporaine et suit l'actualité des créations dans les arts de la rue en s'appuyant notamment sur les lieux de fabrique.

Conseiller

L'Onda accueille pour des rendez-vous individuels ceux qui souhaitent profiter de son expertise. Lors de l'année 2004, l'équipe de l'Onda a accompagné une cinquantaine d'équipes de création de théâtre de rue, pour les conseiller dans la recherche de partenaires pour leur diffusion ou leur recherche de coproductions.

Connecter

Au sein des Rencontres Inter-régionales de diffusion artistique (RIDA), qui sont des espaces de discussions informels où s'échangent informations, projets et réflexions, les arts de la rue sont évoqués au même titre que les autres disciplines du spectacle vivant

Enfin, l'Onda organise des réunions professionnelles thématiques. La rencontre de Marseille des 2 et 3 février 2005 est la première rencontre nationale, organisée par l'Onda, consacrée aux arts de la rue. Cette rencontre professionnelle a pour ambition de devenir régulière en s'appuyant, chaque fois, sur un partenariat avec un opérateur reconnu pour son engagement dans cette discipline artistique.

Soutenir

L'Onda intervient financièrement en s'associant à la prise de risque économique que peut représenter l'accueil d'un spectacle. Il accorde aux lieux de diffusion des garanties financières qui viennent compenser une partie des déficits encourus.

Conformément à sa mission, il cible son action pour épauler au mieux les productions qui contribuent au renouvellement des formes. Les garanties financières sont accordées aux structures de diffusion reconnues par les collectivités publiques et portent sur des spectacles précis présentés dans un cadre contractuel professionnel, hors de leur région de production.

L'Onda soutient la diffusion des spectacles de rue, même quand ils ne génèrent pas de billetterie, grâce à la signature entre le diffuseur et l'Onda d'une convention de diffusion.

Le temps des arts de la rue

Le soutien aux arts de la rue en chiffres

Lors des trois dernières années, l'Onda a soutenu 50 lieux pluridisciplinaires différents pour l'accueil d'un ou de plusieurs spectacles de rue. Ainsi ce sont 63 spectacles qui ont été soutenus, présentés par 50 compagnies différentes.

L'Onda a engagé, pour les arts de la rue, 111 230 euros de garanties financières en 2002, 88 350 euros en 2003 et 144 800 euros en 2004.

ONDA

Office national de diffusion artistique

13 bis, rue Henri Monnier 75009 Paris

tél. : 01 42 80 28 22 - fax : 01 48 74 16 03

e-mail : info@onda-international.com

www.onda-international.com

Présidence : Michèle Puybasset

Direction : Fabien Jannelle

Arts de la rue : Jean Christophe Bonneau, secrétaire général

Soutien aux lieux de diffusion : Solange Dondi, Jean Paul Perez, Philippe Lherbier, Fabienne Bidou, conseillers

L'Onda est une association subventionnée par le ministère de la culture et de la communication (Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles / Département des affaires européennes et internationales)